

Grand Paris : vingt sites prioritaires pour le logement

DOMINIQUE MALECOT | LE 10/10 À 06:00



Grand Paris : vingt sites prioritaires pour le logement

Un comité interministériel consacré au Grand Paris se tiendra lundi. Manuel Valls veut accélérer sur le métro de rocade.

Accélérer. Ce devrait être le mot d'ordre qui se dégagera du comité interministériel sur le Grand Paris que doit présider le Premier ministre lundi après-midi. Premier dossier, le plus délicat politiquement, la Métropole du Grand Paris. Les élus de la mission de préfiguration de la Métropole ont voté mercredi soir le compromis droite-gauche concocté par leur comité de pilotage. Il clarifie, en matière de logement, les rôles respectifs de la Métropole (Paris et 123 communes limitrophes) et des Territoires, qui se substituent en janvier 2016 aux établissements publics de coopération intercommunale de la première couronne de la capitale (« Les Echos » du 07 octobre 2014). Inconvénient, cela pérennise un système loin d'avoir fait ses preuves puisqu'on a rarement construit aussi peu de logements en Ile-de-France que ces dernières années.

« Je pense que le Premier ministre va accepter de donner une véritable personnalité juridique aux intercommunalités et probablement une certaine autonomie fiscale et financière, sans céder sur le principe de la Métropole, mais le transfert des compétences et des ressources ne se fera probablement que sur trois ans », commente le président PS de la région Ile-de-France, Jean-Paul Huchon. Quoi qu'il en soit, le gouvernement va devoir ménager les élus de la région parisienne, qui ont fait preuve d'une rare convergence de vues, et le Parlement, prié de revenir sur un article de la loi de modernisation de l'action publique territoriale (Maptam) que l'exécutif lui avait demandé d'adopter l'an dernier.

RER E : la facture s'envole

Reste que le Premier ministre est déterminé à atteindre l'objectif de 70.000 logements par an inscrit dans la loi sur le Grand Paris de 2010. Il doit donner lundi la liste de vingt sites sur lesquels se concentreront les efforts des pouvoirs publics. Ce sont des terrains comme le Plateau de Satory (Versailles), Bréau (Fontainebleau), Descartes (Marne-la-Vallée), Seguin Rives de Seine (Boulogne-Billancourt, Clamart) ou Stade Yves du Manoir Thales (Gennevilliers, Asnières). Manuel Valls devrait aussi confirmer la fusion à la fin de l'année des établissements publics fonciers de la région Ile-de-France, des Yvelines, des Hauts-

de-Seine et du Val-d'Oise.

Autre gros dossier, les transports. Financée par la Société du Grand Paris, l'accélération de certaines lignes du métro de rocade du Grand Paris Express pour desservir Orly, le plateau de Saclay et la zone comprise entre Carrefour Pleyel et Roissy doit être confirmée. De même que l'amélioration du réseau existant. « *La région aura bien les 150 millions d'euros annuels annoncés* », affirme Jean-Paul Huchon en évoquant un possible financement, entre autres, par « *la prise en compte des places de parking des entreprises dans la taxe spéciale d'équipement* ». Le président de la région aurait aussi des assurances sur le contrat de plan Etat-région : 1,4 milliard, sur un total de 2,2 milliards, pour les transports. En revanche, le prolongement à l'ouest du RER Eole poserait problème. Prévus à l'origine pour 2 milliards d'euros, la facture actualisée atteindrait 3,3 milliards. ●

Dominique Malécot, Les Echos